

FORMATION ECOGARDE

OBJECTIF

Acquérir un CSIL (Certificat de Spécialisation d'Initiative Locale) du Ministère de l'Agriculture, permettant aux personnes qui exercent ou qui souhaitent exercer le métier d'écogarde, d'avoir les connaissances nécessaires et le fondement juridique obligatoire à l'exercice de ce métier.

DURÉE

Cette formation se déroule sur 600 heures, théorie et pratique confondues.

SESSIONS

De février à juin ou d'octobre à janvier : l'objectif étant toujours d'effectuer les 15 semaines de formation.

Ces deux périodes permettent d'adapter la formation aux possibilités de chacun.

TARIFS

Le coût de la formation s'élève à 7,62 € / heure

TOTAL (7,62 € x 600 = 4572 €)

Nous pouvons assurer les repas du midi et l'hébergement si vous le souhaitez.

- Prix du repas : à partir de 6,00 € (au snack)

Hébergement (sur réservation préalable – ouvert à certaines périodes de l'année) :

- A Conty au centre équestre : Hébergement comprenant 12 chambres de 3 lits avec douche et WC. >12 € la nuit par personne (option sans draps)
- Voir liste d'hébergement possible autour du centre

La formation peut être prise en partie en charge par divers organismes (Conseil Régional, Assedic...)

SELECTION

Pour se présenter à la formation, il faut :

Etre majeur, avoir le niveau Bac, le Galop 4 et connaître les gestes de première urgence. Le choix des personnes qui pourront accéder à cette formation est fait lors d'une demi-journée de sélection.

Cette sélection a pour but :

- D'évaluer votre niveau équestre
- D'étudier votre projet, vos motivations
- De discuter des différentes formes de prise en charge

Les Ateliers du Val de Selle

Tél. : 03.22.41.23.31 / FAX : 03.22.41.23.90
47, route de Loeuilly
80160 CONTY



Email: valdeselle@wanadoo.fr
Site Web: www.valdeselle-attelage.fr